

COMMUNE DE SIN-LE-NOBLE
- : -
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 FÉVRIER 2025
A 18 HEURES 30
- : -
COMPTE RENDU
- : -

Le Conseil municipal s'est réuni au théâtre Casarès, le 26 février 2025 à 18 heures 30.

Etaient présents : M. Christophe DUMONT,
Maire
Mme Marie-Josée DELATTRE,
M. Jean-Claude DESMENEZ,
Mme Johanne MASCLET,
M. Freddy DELVAL,
Mme Christelle DUPRIEZ,
M. Henri JARUGA,
M. Dimitri WIDIEZ (*à compter de son arrivée à 19h45 vote point VII.13*),
Adjoints,
M. Jean-Pierre BERLINET,
Mme Françoise SANTERRE,
Mme Claudine BEDENIK,
Mme Joselyne GEMZA,
Mme Christiane DUMONT,
M. Patrick ALLARD,
M. Marc BAILLEZ,
Mme Sylvie DORNE,
M. Pascal DAMBRIN,
Mme Caroline FAIVRE,
Mme Stéphanie CARAMOUR,
Mme Marie-Bernadette SOMBE,
Mme Emeline HOURNON,
M. Guillaume KRZYKALA,
Mme Laëtitia DUCATILLON,
Conseillers municipaux.

Etaient absents, excusés et représentés : M. Didier CARREZ (*procuration à Mme Marie-Josée DELATTRE du 24 février 2025*), Mme Michèle DECREUS (*procuration à Mme Joselyne GEMZA du 25 février 2025*), M. Dimitri WIDIEZ (*jusqu'à son arrivée à 19h45 vote point VII.13 procuration à M. Jean-Claude DESMENEZ du 26 février 2025*),
Adjoints, M. Patrick DUBREUCQ (*procuration à M. Marc BAILLEZ du 26 février 2025*), M. Jean-François JOOS (*procuration à Mme Stéphanie CARAMOUR du 24 février 2025*), M. Brahim MAHMOUD (*procuration à Mme Claudine BEDENIK du 24 février 2025*), M. Robin POPOWSKI (*procuration à Mme Christelle DUPRIEZ du 22 février 2025*), M. Rémi KRZYKALA (*procuration à Mme Emeline HOURNON du 26 février 2025*), **Conseillers municipaux.**

Etait absente excusée et non représentée : Mme Elise SALPETRA, **Conseillère municipale.**

Etaient absents non excusés et non représentés : M. Jean- Michel CHOTIN et Mme VIVIANE BIZET, **Conseillers municipaux.**

Suivant l'article L.2121-15 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales, Madame Emeline HOURNON a été nommée secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VALIDE les procès-verbaux des séances du 18 novembre 2024 et 10 décembre 2024, à l'unanimité des 30 membres présents et représentés,

I/ AFFAIRES FINANCIÈRES

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE :

- 1) Délibération n°98.02/2025 : Signature d'une convention entre le Conseil départemental relative à l'implantation de trois plateaux type trapézoïdal, à la création et à la réfection de trottoirs et à leur entretien ultérieur

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

II/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE :

- 2) Délibération n°99.03/2025 : Délégation du service public de production d'énergie calorifique de Sin-le-Noble- rapport annuel du délégataire saison 2023-2024

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

- 3) Délibération n°100.04/2025 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2023 (Aubigny au bac, Courchelettes, Dechy, Douai, Flers en Escrebieux, Fressain, Sin-le-Noble, Waziers)

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

- 4) Délibération n°101.05/2025 : Comité consultatif des marchés hebdomadaires d'approvisionnement

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

- 5) Délibération n°102.06/2025 : Convention scolaire pour l'occupation de la piscine Sourcéane par les écoles de Sin-le-Noble

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

- 6) Délibération n°103.07/2025 : Mise en place d'un système d'information géographique - autorisation de signature des conventions de collecte des données

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

- 7) Délibération n°104.08/2025 : Convention financière pour l'occupation des salles de sport de la Commune de Sin-le-Noble par le collège Anatole France

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

III/ SPORTS

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE

- 8) Délibération n°105.09/2025 :
Subventions annuelles de fonctionnement aux associations locales sportives au titre de l'année 2025

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

IV/ VIE ASSOCIATIVE

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE

- 9) Délibération n°106.10/2025 : Subventions annuelles de fonctionnement aux associations locales non sportives au titre de l'année 2025

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

V/ AFFAIRES IMMOBILIÈRES

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR HENRI JARUGA, ADJOINT A L'URBANISME, GRANDS PROJETS, PATRIMOINE, TRAVAUX :

- 10) Délibération n°107.11/2025 : Patrimoine communal - domaine privé - Cession des parcelles bâties et non bâties cadastrées sections AZ n°165,166,167 et 168 et BA n°248 sises rue Paul Foucaut, de Castelnaudary et voie des 17, quartier de la gare à Sin-le-Noble

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

- 11) Délibération n°108.12/2025 : Bilan des acquisitions, des cessions, des échanges et des transferts effectués au cours de l'année 2024

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

VI/ URBANISME

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR HENRI JARUGA, ADJOINT A L'URBANISME, GRANDS PROJETS, PATRIMOINE, TRAVAUX :

- 12) Délibération n°109.13/2025 : Avis sur le plan local de l'habitat (2025-2031)

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

VII/ COHÉSION SOCIALE

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE :

- 13) Délibération n°110.14/2025 : Renouvellement prestation de service unique-réévaluation de l'agrément PMI du multi accueil Françoise Dolto

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

VIII/ CENTRES SOCIAUX

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE :

- 14) Délibération n°111.15/2025 : Appel à projets Phosphor'age - Département du Nord-signature de la convention

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

IX/ TRANSITION ECOLOGIQUE

SUR LE RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE :

- 15) Délibération n°112.16/2025 : Contrat d'accès à la plateforme @toutvisuconso entre la Commune de Sin-le-Noble et GRDF

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

X/ RESSOURCES HUMAINES

SUR LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR MONSIEUR CHRISTOPHE DUMONT, MAIRE :

- 16) Délibération n°113.17/2025 : Modification du tableau des effectifs - création de deux emplois permanents à temps complet : un directeur de la restauration scolaire, accessible aux grades des catégories C et B de la filière technique, et un agent polyvalent de la restauration scolaire accessible aux grades de catégorie C de la filière technique

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

- 17) Délibération n°114.18/2025 : Modification du tableau des effectifs - création et ouverture de l'emploi d'éducateur de jeunes enfants du multi accueil Françoise Dolto aux grades du cadre d'emplois d'éducateur de jeunes enfants, catégorie A de la filière médico-sociale à temps complet

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

- 18) Délibération n°115.19/2025 : Modification du tableau des effectifs - création et ouverture de l'emploi d'agent administratif et d'accueil au sein du service urbanisme, patrimoine et foncier, aux cadres d'emploi et grades de catégorie C de la filière administrative

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

- 19) Délibération n°116.20/2025 : Restructuration de l'organigramme de la direction des affaires techniques - modification du tableau des effectifs - créations et suppressions d'emplois

**Adopté à l'unanimité des 29 membres présents et représentés ayant pris part au vote,
Monsieur Guillaume KRYZKALA n'ayant pas pris part au vote**

- 20) Délibération n°117.21/2025 : Création de deux emplois non permanents d'agent technique polyvalent d'entretien des espaces verts - recrutement de contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Adopté à l'unanimité des 30 membres présents et représentés

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE PREND FIN AUX ALENTOURS DE 20H21.
AFFICHE ET PUBLIE, LE 05 MARS 2025 EN EXECUTION DE L'ARTICLE L.2121-25 DU CODE
GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

Le Maire

Christophe DUMONT

